

Newsletter Mai 2015

Swissshoteldata - 25% des données d'hôtels n'ont jamais été jamais mises à jour

Un quart des hôtels n'ont pas de photo sur la base de données nationale !



Nos clients utilisent internet de manière importante et la présence de chacun sur la toile est devenue indispensable. A cet effet, hotelleriesuisse a créé la plateforme SWISSHOTELDATA et il est du ressort de chaque hôtelier d'y mettre ses données à jour. Cette plateforme est utilisée pour la distribution en ligne par différents partenaires (STC, etc.); il est donc indispensable que votre établissement soit correctement référencé, notamment avec des photos et des informations à jour.

[Cliquez ici pour vérifier vos données](#)

Remarque importante : Si la photo de votre établissement ressemble à celle de ce message, il est temps de vous connecter et de mettre à jour vos données.

Le 14 juin 2015 on vote! : le comité de l'association hôtelière du Valais vous demande de voter selon votre conscience mais vous recommande:



Laissez une chance à nos enfants de reprendre les hôtels de famille. NON à l'initiative populaire pour imposer les successions. Une acceptation de l'initiative entraverait grandement les possibilités des successions intrafamiliales et freinerait l'investissement dans l'hôtellerie.



La grande majorité des hôtels seront soumis à la redevance Radio-TV

La plupart des hôtels du Valais font un chiffre d'affaire supérieur à 1 million et seront donc soumis à cette taxe. Nous avons besoin de conditions-cadres qui diminuent nos charges et non pas qui les augmentent.

[Cliquez ici pour avoir les arguments](#)

le 14 juin 2015 on vote! : le comité de l'association hôtelière du Valais vous recommande la votation suivante :



Création d'un fonds de 60 millions pour le financement de la 3e correction du Rhône

Pour améliorer l'image d'un Valais touristique et sécuriser la plaine du Rhone.

Une réalisation rapide de la 3e correction du Rhône permettra de sauver 1100 ha de zones constructibles qui sont aujourd'hui classées rouge. La confédération le tolère pour l'instant. Mais elle n'attendra pas 10 ans un nouveau projet et lèvera immédiatement ce régime d'exception. En outre, R3 intègre l'aménagement de zones de détente et de loisirs en bordure du fleuve. Dans les villes, des quais et des promenades; en dehors des localités, des zones naturelles. La population pourra se réapproprier le fleuve. Ces zones constitueront aussi un atout pour le tourisme et la mobilité douce.

Fax: 027 327 35 11
Mail: info@vs-hotel.ch

suivez-nous aussi sur